



## LAFARGE ET LE WWF : UN PARTENARIAT PIONNIER

Le partenariat entre le WWF, organisation indépendante pour la conservation de la nature, et Lafarge, groupe industriel qui a fait de l'environnement un enjeu stratégique majeur, s'inscrit dans le cadre du programme « Conservation Partner » du WWF dont Lafarge est « Founding member ».

### Lafarge s'est engagé dans une démarche de progrès avec le WWF

En mars 2000, Lafarge et le WWF ont conclu un engagement mutuel visant à la fois à :

- élever les standards de l'industrie
- renforcer la politique environnementale de Lafarge, grâce à la mise en place d'indicateurs de performance (audits environnementaux, réduction de la consommation d'énergie fossile, recyclage des déchets, limitation des émissions...),
- améliorer la performance environnementale de Lafarge et ainsi son avantage concurrentiel
- contribuer à la restauration écologique d'écosystèmes forestiers à travers le programme « Forests Reborn » du WWF
- favoriser les initiatives locales

La contribution financière annuelle de Lafarge s'élève à 1,3 million d'euros et le partenariat est prévu pour une durée initiale de 5 ans. Chacun des deux partenaires souhaite inscrire cet accord dans une coopération de long terme.

Premier groupe industriel à avoir signé ce type d'accord avec le WWF, le Groupe Lafarge développe une façon de travailler transparente et en dialogue avec l'extérieur. Il renforce sa politique environnementale pour faire encore mieux, plus vite et contribuer à augmenter les standards de l'industrie.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une politique environnementale volontariste, faisant partie intégrante des Principes d'Action du Groupe. Depuis plus de 30 ans, Lafarge réhabilite ses carrières, utilise des produits de substitution pour économiser les ressources naturelles et cherche à limiter l'impact de son activité industrielle sur l'environnement. Facteur de compétitivité à long terme, l'environnement est intégré au cœur de la stratégie du Groupe. Les investissements annuels en matière d'environnement sont de l'ordre de 45 millions d'euros et près de 20% des sommes investies pour la construction de nouvelles Unités sont consacrés à l'environnement.

L'accord avec le WWF constitue également un levier de progrès permettant d'impliquer encore plus l'ensemble des collaborateurs de Lafarge et de renforcer le management environnemental dans ses sites industriels.